

In memoriam

Le chevalier Marc de Smedt

(Gand, 9 sept. 1919 - Herfelingen, 15 août 1996)

Repos ailleurs.
(Charles Quint)

Marc de Smedt est né à Gand le 9 septembre 1919.

Son père y exerçait la profession d'avoué. Hélas! Il décède subitement le 10 mars 1937, plongeant ainsi sa veuve - 40 ans - et ses cinq enfants dont le plus jeune n'a qu'un an, dans une situation très peu confortable.

La maman et ses filles en seront à ouvrir une maison de couture, tandis que Marc, âgé de 18 ans, le seul garçon de la famille, occupe encore les bancs scolaires et va sous peu connaître la folle équipée vélocipédique des jeunes gens de son époque: Rouen, Orléans, Toulouse, Montpellier, Marseille (11 juil. 1940) où, au lieu de pouvoir s'embarquer, il lui faut ... rappliquer.

Le 1er août, il retrouve à Gand sa famille et reprend ses études de philosophie et lettres préparatoires au doctorat en droit, non sans avoir maille à partir avec la Gestapo ⁽¹⁾. C'est dans ce climat d'inquiétude, sinon de danger, qu'universitaire et ... représentant en liqueur - il faut gagner sa vie! -, Marc achève ses études en 1943. Docteur en droit et diplômé en criminologie, il prête aussitôt serment au barreau de Gand mais, nommé bientôt assistant à l'Université, il se consacre plus à la criminologie qu'aux litiges en matière de baux, pensions alimentaires, larcins de tout acabit, etc ... Laissons là cependant ces innombrables autopsies plus tragiques et horribles les unes que les autres, pour n'en garder que son *Essai de bibliographie*

(1) Au cours d'une perquisition, sa mère eut la présence d'esprit d'enfourer dans une poche du calingon qu'elle portait, un revolver pour le moins compromettant.



Le chevalier Marc de Smedt (c. 1985)

médico-légale et criminologique, prélude à une *Encyclopédie de la médecine légale* qu'il lui faudra abandonner car, s'il reste à l'université jusqu'en 1959, il prend à la Libération une autre orientation. Depuis deux jours, en effet, il a 25 ans et ces 48 heures lui ouvrent les portes de l'Auditorat Militaire, tandis que son "bagage" et ses antécédents patriotiques lui permettent aisément de les franchir.

Le voici donc tout jeune substitut de l'Auditeur Militaire en campagne, section Politique flamande, et, comme tel, chargé d'instruire et de requérir dans une multitude de dossiers. Il en est là surtout deux des plus volumineux et redoutables qui s'empoussièrent: nul n'en veut endosser la charge sauf ce substitut de 27 ans. Ils concernent August Borms ⁽²⁾ et le docteur Martens. Le premier sera passé par les armes; le second, condamné à dix ans de détention par le Conseil de Guerre ⁽³⁾.

Durant toute sa carrière, Marc de Smedt, baptisé par les inciviques et flamingants d'*aartsbloedhond*, subira les méfaits de leur rancune politique. Il n'empêche qu'il ne fit là que son devoir avec une probité à laquelle ses supérieurs ne manqueront pas de rendre hommage.

Il est, en effet, nommé substitut du procureur du Roi à Anvers le 21 décembre 1945 et, le lendemain, premier substitut de l'Auditeur Militaire à Bruxelles ⁽⁴⁾.

Entre-temps, l'Auditeur Général l'a envoyé en France démanteler le *Maquis des inciviques*. Une quarantaine de ceux-ci seront arrêtés à Toulouse, Bayonne, Biarritz, Hendaye.

Par la suite, Marc de Smedt se replonge dans des dossiers d'une extrême complexité tels l'affaire des *Trois protecteurs*

(2) Ce nationaliste flamand (St.-Nicolas, 1878 - Etterbeek, 1946), professeur d'athénée, condamné à mort puis à la détention à vie en 1919 et déjà libéré en 1921, avait à nouveau collaboré avec l'ennemi.

(3) Il en était déjà libéré en mars 1947 sous prétexte de soins urgents en clinique; il décédera plus qu'octogénaire.

(4) Parmi les Affaires politiques qui lui seront confiées, citons les dossiers de : Bert Peleman qui avait, en 1943, saccagé le château du notaire Velge à Lennik, Philip de Pillecyn, directeur général du Ministère de l'Instruction publique sous l'occupation, Florimond Grammens, bien connu des Engghiennes par ses barbouillages linguistiques, les membres du cabinet Romsée, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur pendant la guerre, Tilman, chef de la Police générale du Royaume pendant celle-ci, etc ...

d'inciviques (1948) ⁽⁵⁾, l'Ordre des Médecins créé en temps de guerre, qui se clôturera pour les 17 prévenus par 15 condamnations allant d'un an d'emprisonnement à quinze de détention (1949), le VNV Ward Hermans dont la peine de mort sera convertie en travaux forcés à perpétuité, etc...

Déchargé, le 1er février 1950, de ses fonctions à l'Auditorat Général et, partant, de la justice militaire, il va se consacrer à celles de magistrat de Parquet : étude des dossiers répressifs, qualification des crimes et délits, services de nuit à domicile, descentes sur place lors de crime ou d'accident mortel, audiences correctionnelles, civiles, ...

Le 26 avril 1960, il est nommé premier substitut du procureur du Roi à Anvers. Dès 1950, il avait déjà fait connaissance avec la Cour d'Assises ⁽⁶⁾. Il va y reparaître dans une dizaine d'autres affaires ⁽⁷⁾.

Les tragiques événements que connaîtront nos compatriotes au Congo belge en 1960 et plus spécialement au Zaïre en 1964, donnèrent lieu à la création de deux Commissions chargées de procéder à une information sur les atteintes à la personne y commises. Marc de Smedt y remplit un rôle déterminant dans l'établissement de 1205 dossiers et la rédaction d'un volumineux rapport qui, remis au Gouvernement le 15 octobre 1966, attend encore toujours son accusé de réception...

(5) Il s'agissait du Dominicain Vervinck, de l'abbé Bernaerts, ancien aumônier militaire, et de l'avocat Lancsweert; l'acquittement du premier sera confirmé, tandis que les 2ème et 3ème seront respectivement condamnés à trois et un an d'emprisonnement.

(6) Notamment à propos de la fameuse affaire Beeckmans, Mulder et consorts - neuf - prévenus de meurtres, vols à main armée, rébellion, vols avec violence, etc ... Quatre semaines de débats ! 815 questions posées aux jurés et délibération de ceux-ci jusqu'à 1 h 1/2 du matin !

(7) Notamment Vanhenkelom ayant abattu sa jeune maîtresse d'un coup de revolver avant de la jeter dans le canal de Rétie (1956); Langewouters, assassin de sa femme surprise avec son amant dans un café; Boons, cet aide-pharmacien qui tenta d'assassiner sa maîtresse, la pharmacienne (1960); Diels, ce jeune homme de 21 ans, ayant massacré à coups de pavé une malade hospitalisée dans une clinique d'Anvers pour mieux lui voler son porte-monnaie : 720 francs !; Philomène Govaerts, cette prostituée qui, à la limite du supportable, avait gazé son homme, plus ivre que jamais; Hermans qui, excédé par la mauvaise conduite de sa femme y mit fin à coups de couteau; Goormans - 46 ans - violeur d'une fillette de sept (1961); Stevens accusé d'avoir noyé sa femme dans le canal à Malines; De Becker coupable de l'assassinat de son amie qui n'en voulait plus; Van Roosbroeck, ce garde-chasse de 76 ans prévenu d'avoir déchargé son fusil sur son voisin (1962).
Que de drames !

Entre-temps, il a présenté en 1959 sa candidature comme conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles; elle sera appuyée par la Cour mais non suivie par le Conseil provincial. Deuxième candidature, l'année suivante; même appui là mais vive opposition ici à la suite d'une virulente campagne de presse menée contre ce *aartsfranskiljon* par ... Wilfried Martens ⁽⁸⁾. La troisième, en 1962, sera la bonne mais dans quelles circonstances! A l'église du Saint-Esprit à Anvers, des membres du Taal Aktie Komite (TAK) troublaient l'office de 11 heures où le sermon se faisait en français. Le ministre de la Justice, Pierre Vermeylen, socialiste bon teint et pur flamand, fait savoir au procureur du Roi qu'il s'agit de réprimer ces excès. Remplaçant le procureur, Marc de Smedt se rend sur place : six trublions seront arrêtés. Ce sera un véritable déchaînement dans la presse et, la semaine suivante, dans la rue aux cris de *De Smet aan de galg!* La haute magistrature se devait de réagir et, comme une place de conseiller est devenue vacante, elle appuie à fond celle de Marc de Smedt, tandis que le Conseil provincial ne lui concède aucune voix. Il n'en est pas moins nommé le 15 novembre 1962 et est désigné pour siéger à la 1ère chambre, passant ainsi du pénal au civil pour retourner ensuite au pénal à la 18ème chambre correctionnelle (1965-1970) et présider ensuite la 17ème ⁽⁹⁾.

En 1972, aux trois cours d'appel existant alors (Bruxelles, Gand et Liège) viennent s'ajouter celles de Mons et d'Anvers où évidemment tout est à organiser. Marc de Smedt se retrouve ainsi à Anvers jusqu'en 1975.

Entre-temps, il a quitté Wynegem pour venir s'installer en 1963 à Herfelingen. Aidé là par sa femme, Evelyne Diercxens, ancienne élève de l'école d'architecture de la Cambre, il transforme et aménage la ferme *'t Craaienhof* et en fait un logis des plus agréables.

On peut ainsi imaginer son calendrier: aller et retour Herfelingen - Enghien - Anvers où conjointement avec d'autres

(8) Le futur Premier ministre ! Condamné peu après pour diffamation, ayant traité de *slechte Belgen* des industriels flamands utilisant le français comme langue véhiculaire ...

(9) Elle sera notamment saisie en 1971 d'une importante affaire fiscale où se trouvent inculpés 23 prévenus défendus par une quarantaine d'avocats.

activités judiciaires, il y préside à nouveau la Cour d'Assises (1964-1974) ⁽¹⁰⁾, tandis qu'il suit des cours à l'Université de Gand (1965-1967), ⁽¹¹⁾, enseigne le droit constitutionnel et administratif à l'École Royale de Gendarmerie à Bruxelles (1947-1968), préside les Conseils d'appel de plusieurs institutions: Ordre des Médecins vétérinaires, Ordre des Médecins, S.N.C.B., siège en qualité d'assesseur au Conseil d'appel de l'Ordre des Pharmaciens et bientôt au Conseil national de l'Ordre des Architectes ...

En 1975, le voici de retour à Bruxelles, affecté à la 16ème chambre correctionnelle ⁽¹²⁾ avant d'accéder à la présidence de la Cour d'appel le 29 mars 1977 ⁽¹³⁾, puis à la première présidence le 4 novembre 1982.

Ce sera l'occasion, ce jour là, de rendre un solennel hommage à ce savant et courageux pénaliste qui en impose par *une conscience aiguë des nécessités de l'ordre public et du seul moyen de l'assurer démocratiquement, c'est-à-dire par le respect de la loi* ⁽¹⁴⁾ dans une totale indépendance d'esprit, un humour qui dégonfle les tensions les plus vives, et une aimable courtoisie, sauf à démoucheter, s'il le faut, le fleuret d'un verbe qui peut et sait être cinglant ...

Premier président de la Cour, il présidera, de droit, la 1ère chambre ⁽¹⁵⁾ et tiendra à garder la présidence de la chambre des

(10) Sous sa présidence, le jury aura à se prononcer dans 26 affaires criminelles.

(11) On projetait, en effet, d'ouvrir alors à la Cour de cassation une section composée de magistrats spécialisés en droit social et M. Bayot, bientôt Premier Président de la Cour de Cassation, avait suggéré à Marc de Smedt de se préparer à prendre cette section en charge.

(12) Elle eut notamment à connaître du dossier Baudrin-Pepermans, cette affaire de corruption aux P.T.T.

(13) Le discours que Marc de Smedt prononça à cette occasion, développa les trois thèmes toujours d'actualité : l'indépendance du magistrat, les lenteurs de la justice et l'obligation d'y remédier, la politisation et la nécessité d'y mettre fin.

(14) M. Ruttians, président de Cour d'appel de Bruxelles, *Audience solennelle du 17 déc. 1982. Installation de M. le Président Marc de Smedt*, p.7.

(15) Elle connaîtra notamment des préventions à charge de : Corneille Briquet, avocat-général à Mons (vol, accident de roulage en état d'ivresse, futur assassin de sa femme ...); Danielle Dierkens, procureur du Roi à Tournai (détournement de mobilier); Claude Leroy, premier substitut du procureur du Roi à Bruxelles (détournement de documents judiciaires, faux, violation de secret professionnel, corruption), etc ...

mises en accusation où il excelle ⁽¹⁶⁾, jusqu'à son admission à l'éméritat le 31 août 1988.

Il s'efface alors, après 44 années de magistrature, avec grande discrétion, presque sur la pointe des pieds, en parfaite concordance avec la devise ornant la cheminée de son bureau: NI VANITE NI FAIBLESSE ⁽¹⁷⁾.

Dès lors, on l'apercevra moins sur les quais de la gare mais davantage à la bibliothèque d'Enghien où l'on n'est pas près d'oublier cette haute stature à moitié coiffée de fils d'argent, s'inclinant pour demander discrètement :

- Dites-moi. Vous n'auriez pas quelque chose sur ... ?

et encore moins ce visage s'illuminant devant le livre qu'on lui apporte:

- Mais c'est formidable! Où avez-vous déniché cela?

C'est que ce diable d'homme demeure curieux par delà sa merveilleuse érudition et puis ... les livres et lui ! Il est de ceux qui aiment bien leur épouse mais ... mais qui chérissent, d'abord un peu, puis, - cela va très vite - beaucoup, tendrement, passionnément tout ce qui sent le bouquin ⁽¹⁸⁾.

Le bureau, tapissé de belles reliures aux fines dorures de ce bibliophile averti autant qu'envahissant, ne suffira plus à contenir des collections qui ne cessent de s'allonger, déborder des rayons, gravir l'escalier, occuper les étages.

(16) C'est ainsi qu'il eut à s'occuper des affaires qui défrayèrent - oh combien ! - la chronique de ces années : Me Michel Graindorge, Jacques Van Offelen, Paul Vanden Boeynants, les Cellules communistes combattantes (CCC), les hooligans du Heysel, les tueurs du Brabant wallon, etc ...

(17) A l'occasion de son éméritat, le Roi tint - motu proprio - à lui conférer la noblesse et le titre personnel de chevalier.

L'écu porte : de gueules au chevron d'hermine accompagné en chef de deux gerbes de blé d'or et en pointe d'une enclume d'argent, évoquant par là sa carrière de magistrat, l'origine de son nom et, les gerbes, tout à la fois la fécondité et la campagne.

Devise : *Nulla fides nisi resistatur* (On ne s'appuie que sur ce qui résiste, phrase empruntée à Stendhal, *Le Rouge et le Noir*).

Marc de Smedt était notamment Grand Officier de l'Ordre de Léopold et Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

(18) On devine avec quelle émotion et quel intérêt, il découvrit dans les combles de la Cour d'appel l'ancienne et riche bibliothèque du célèbre Conseil de Brabant - quelque 3.000 volumes abandonnés là, poussiéreux - dont il entreprit religieusement le classement.

Loin des fureurs de ce monde - Dieu sait qu'il en a connues! - cet humaniste aime dans cet oasis de paix s'évader dans les récits des grands voyageurs devant l'Éternel, plonger dans les secrets de la *Comédie humaine* et se délasser *A la recherche du temps perdu*.

Ah! Balzac . Oh! Proust. Sans oublier Stendhal! Et le voilà en de chaleureuses envolées emporté dans les airs pour tout à coup piquer du nez:

- Et dites-moi! Votre Cercle archéologique, que devient-il?

Rarement, en effet, l'on se rencontre sans qu'il en parle avec un réel intérêt et mille encouragements ⁽¹⁹⁾.

Et presque toujours aussi cette autre question:

- Et votre prochain tome, quand va-t-il paraître?

Aujourd'hui, il me faut hélas! lui répondre non plus avec une certaine satisfaction mais une profonde émotion:

- Le voici, cher Monsieur, mais pardonnez-moi! Il s'achève par un hommage à un certain haut magistrat, pieusement décédé à Herfelingen le 15 août 1996, par surcroît époux, père de cinq enfants et de trois beaux, grand-père de treize petits, qui, par son labeur acharné, son intransigeante droiture, sa totale indépendance d'esprit dans l'exercice de la fonction judiciaire, son profond et dynamique humanisme, honora la Belgique, la Magistrature et le Cercle archéologique d'Enghien. ⁽²⁰⁾

Y. DELANNOY.

(19) Datée du 17 juillet 1996 - un mois avant l'issue fatale de la maladie qui le rongait, une lettre dont cet extrait : Toutes mes félicitations pour la qualité de la dernière publication des *Annales* (t. XXX); non que ce soit inhabituel, mais quel plaisir intellectuel de lire, à chaque fois, cette revue remarquable.

(20) Cette biographie s'appuie principalement sur les notes du défunt. Nous tenons à remercier Mme M. de Smedt de nous avoir autorisé à les consulter.